

CQPM 230

Monteur câbleur en équipements électriques

Qualification MQ 2004 0230

Titre
Certificat de
Qualification
Paritaire de la
Métallurgie

Conditions d'accès
Compétences
dans le domaine

Nombre stagiaires
Mini 3 / Maxi 6

Lieux
CHALON/SAÔNE
DIJON

Les objectifs visés

A partir de plans et schémas, le monteur-câbleur en équipement électriques intervient principalement¹ dans le domaine de la basse tension (selon la NF C 15-100) dans la réalisation et l'entretien d'armoires de commande et signalisation, de coffrets ou caissons électriques qui sont reliés à des matériels électriques, électroniques ou informatiques.

Pour cela, il reconnaît, prépare et met en place dans une armoire technique les différents composants identifiés, il mobilise ses connaissances en électricité et savoirs faire technique en rapport avec le montage, la connexion et l'alimentation en énergie des éléments de l'installation sur laquelle il intervient.

Le monteur-câbleur en équipement électriques relie les éléments implantés en veillant au respect des normes électriques avec des câbles, barres ou fils conducteurs afin d'apporter l'énergie nécessaire aux différents équipements. Il procède également aux contrôles et à la configuration des montages et câblages réalisés, pour cela, il effectue des tests et des mesures électriques afin de vérifier la qualité des connexions et identifier les éventuels dysfonctionnements pour être conforme à la fonctionnalité attendue.

En cas de défaut identifié, il doit localiser et déterminer le câblage ou le composant défectueux, le substituer puis procéder à de nouveaux tests afin de livrer un équipement conforme aux attentes fonctionnelles, dimensionnelles et sécuritaires.

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :
L'implantation et le raccordement des équipements électriques
Le dépannage des équipements électriques

Le programme

Electrotechnique
Câblage industriel
Electronique
Mécanique/dessin industriel
Initiation aux automatismes

Capacités professionnelles visées

Bloc de compétences : L'implantation et le raccordement des équipements électriques

-Préparer l'enchaînement des opérations de montage câblage d'équipements électriques

-Vérifier l'approvisionnement en matériels nécessaires à la fabrication des équipements électriques

-Implanter et raccorder des équipements électriques

Bloc de compétences : Le dépannage des équipements électriques

-Effectuer des contrôles et des réglages sur une installation d'équipements électriques câblés

-Effectuer le dépannage des équipements électriques

Durée de la formation à ajuster après évaluation pré-formative (maximum 1 an)

Evaluation des acquis

●Examens pour le certificat de Compétences Professionnelles ou bloc de compétences CQPM 0230 Monteur câbleur en équipements électriques

●Evaluation des acquis : Mise en situation en centre ou en entreprise

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques, de mises en situation
- Formation animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expériences dans leurs domaines de compétences.

Pôle formation de l'UIMM Bourgogne 21-71

6, allée A. Bourland - BP 67007 - 21070 Dijon cedex
75, grande rue St Cosme - BP 90007 - 71102 Chalons/Saône cedex

Tél : 03 80 78 79 50 E-mail : contact@formation-industries-2171.com

www.formation-industries-2171.com

En partenariat avec

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

L'Europe
sonstage
en Bourgogne
avec le PSR

académie
Dijon
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU TERTIAIRE, DE LA HAUTE ÉDUCATION,
ET DE LA RECHERCHE

UIMM

PÔLE FORMATION
Bourgogne 21-71

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR